

Conseil Municipal du 22 FEVRIER 2012

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 31; Pouvoirs : 8

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE 22 FEVRIER, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 13 FEVRIER 2012.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal , PUECHEGUT Emmanuelle, Adjoints, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, PEREZ Marie-José, SIMONPIERI Daniel, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT :

ONT DONNE POUVOIR : MATTEONI Guy à LE DISSES Eric, PRADEL Véronique à MOY Geneviève, GIULIANO Vito à GUIOT Robert, JOUANDON Laurence à COLIN Patricia, POUET Paule à ROCCARO Lorenzo, LOPEZ Xavier à AGULLO Pascal, LANTERMO Christiane à GOMEZ Vincent, AZAM Christiane à GARGANI Marie Claude.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS

Ouverture de la séance : 18H00

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. Grégory PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 14 décembre 2011 :

N°S DATE	OBJETS
393 20/12	J.R.A. DÉFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE/REQUÊTE N°1107107-7 DÉPOSÉE PAR MADAME FRANÇOISE CECCALDI DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
394 20/12	ESPACE SAINT EXUPÉRY CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION « LE TRIOLET » - LA FANFARE DES PELUCHES LE 17 DÉCEMBRE 2011
395 20/12	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT DE CESSION ASSOCIATION AMC ET LES TONTONS TOURNEURS – DEAMBULATION DU GROUPE « SOLEDAD » LE 18 DECEMBRE 2011 VILLAGE DE NOEL ET CENTRE VILLE

396 20/12	SERVICES TECHNIQUES AVENANT N°1 CONTRAT DE MAINTENANCE SÉCURITE INCENDIE DE L'HÔTEL DE VILLE
397 20/12	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION INTERVALLE
398 20/12	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « IL Y A LES BONNS, LES MAUVAIS ET LES AUTRES »
399 20/12	D.R.H. FORMATION FORMATION AGENT DE SECURITE INCENDIE SSIAP 1 / MESSIEURS BORGA PATRICK ET MOREAU NICOLAS
400 20/12	N.T.I.C. CONVENTION D'ASSISTANCE INFORMATIQUE N°1990 « CEGIO »
401 20/12	N.T.I.C. CONTRAT DE MAINTENANCE « CEGIO » DE PROGICIEL N° 13042 « ELECTIONS »
402 20/12	D.R.H. FORMATION FORMATIONS CONTINUES EQUIPIERS PERSONNEL M.N.S PISCINES DE LA PAUSA ET DES CANETONS
403 28/12	J.R.A. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION SOPHROLOGIE AU QUOTIDIEN
404 28/12	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE
405 28/12	N.T.I.C. SOCIETE ORPHÉE. CONTRAT DE MAINTENANCE PROGICIEL ORPHÉE MEDIA SQL
406 3/01	SERVICES TECHNIQUES « SUIVI ANIMATION DE L'OPAH RU DU CENTRE VILLE DE MARIGNANE ». MARCHÉ CONCLU AVEC LA SOCIETE URBANIS.
407 10/01	SERVICE DES FINANCES RENÉGOCIATION DE DETTE – DEXIA CRÉDIT LOCAL – CONTRAT N°MON27400EUR.
408 11/01	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT DE CORÉALISATION COMEDIE « ÇA RESTE EN FAMILLE » LE 27 JANVIER 2012 THEATRE MOLIERE
409 11/01	CABINET DU MAIRE / SERVICE DU PROTOCOLE CADEAUX DE FIN D'ANNÉE AU PERSONNEL COMMUNAL
410 16/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION ATELIER CRÉATIF FÉMININ MARIGNANAIS
411 16/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION PRÉLUDE INSTITUT
412 25/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION COUTURE POUR TOUTES
413 25/01	J.R.A. MISE À LA DISPOSITION DE LOCAUX À L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ MARIGNANAISE
414 25/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À L'ASSOCIATION « GROUPE CYNEGETIQUE MARIGNANAIS »
415 25/01	ESPACE SAINT EXUPERY NOUVELLE TARIFICATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR LES ÉLÈVES DES CONSERVATOIRES MUNICIPAUX DE MUSIQUE ET DE DANSE
416 25/01	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT DE CORÉALISATION AVEC LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION POUR SIX SPECTACLES AU THATRE MOLIERES : LES 21/01, 12/02, 30/03, 4/04, 2/06 ET 24/11/2012
417 26/01	J.R.A. CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE 3, RUE DU GRAND PUIITS, À SILIM ENVIRONNEMENT
418 26/01	SERVICES TECHNIQUES M.A.P.A. / DÉVIATION DU RÉSEAU CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES RAUMETTES

419 26/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION FAMILIALE D'AIDE À DOMICILE (A.F.A.D.)
420 26/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À L'ASSOCIATION DES CARNAVALIERS
421 26/01	J.R.A. MISE À LA DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION AMICALE FESTIVE DE LA POLICE MUNICIPALE
422 26/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION LA ROUE D'OR
423 26/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION AU GRAND CANYON
424 26/01	J.R.A. DÉFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE REQUÊTE N°1107574-2 DÉPOSÉE PAR L'ASSOCIATION ÉTANG NOUVEAU DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
425 26/01	J.R.A. DÉFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE REQUÊTE N°1200248-3 DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ ATHALIA DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
426 26/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION C.M.S. AVIRON
427 26/01	HABITAT COHÉSION SOCIALE LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL 7, RUE COVET À MARIGNANE. MISE À DISPOSITION PRÉCAIRE À MME YVETTE SUBEIRAN
428 26/01	J.R.A. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR LA SOCIÉTÉ ORANGE FRANCE
429 31/01	N.T.I.C.S OPERIS / CONTRAT DE MAINTENANCE PROGICIEL LIVRE FONCIER CONTRAT N° 201 000 10.
430 31/01	SERVICES TECHNIQUES M.A.P.A. / MAINTENANCE CHAUFFAGE ET PRODUCTION EAU CHAUDE DU CENTRE DE VACANCES DE LA FARE EN CHAMPSAUR
431 31/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION MARIGNANAISE DE YOGA
432 31/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL AU STADE MICHEL MACQUET À L'ASSOCIATION STADIUM CLUB MARIGNANAIS
433 31/01	J.R.A. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CMS 1ERE COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE
434 31/01	J.R.A MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL A L'ASSOCIATION C.M.S. 1ERE COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE
435 6/02	SERVICE POPULATION CIMETIERES : ACTUALISATION DU PRIX DES CONCESSIONS ET DES REDEVANCES DE SEJOUR AU DEPOSITOIRE
436 6/02	ESPACE SAINT EXUPERY « LES MELOMANES ASSOCIATION » SPECTACLE D'HUMOUR AVEC LES SOSIES DE COLUCHE ET NOELLE PERNA LE 4 MARS 2012 A 15H30 HALLE DU CARESTIER
437 7/02	SERVICES TECHNIQUES AVENANT N°2 AU MARCHE N°201022 EN DATE DU 14/03/11 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA BASE DE LOISIRS DE L'ESTEOU
438 10/02	JRA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES
439 10/02	JRA MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION « O FIL DE SOI »

440 10/02	JRA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « GÉNÉRATION KARATÉ MARIGNANE »
441 20/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION A.D.D.A.P 13
442 20/02	D.R.H. / FORMATION FORMATION C.A.E.P. M.N.S. M MICHEL WEINBERG
443 20/02	J.R.A. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (AU GYMNASSE DU BOLMON ET MARIE CURIE) A L'ASSOCIATION CLUB MARIGNANAIS SPORT BASKET-BALL
444 20/02	D.R.H. / FORMATION FORMATION « HC CONSIGNATION HAUTE TENSION » MM LECROSNIER FREDERIC, CRABBE BERNARD ET RAGUSA ROLLAND
445 20/02	J.R.A. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS DE SECOURS S.D.I.S.13

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2011 est adopté à l'unanimité (pour : 38).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (38), d'approuver la convention de coopération à intervenir avec le P.L.I.E. Marseille Métropole Ouest dans le cadre du P.N.R.Q.A.D. / O.P.A.H - RU, **d'autoriser** Monsieur le Maire à la signer.

DECIDE, à l'unanimité (38) d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle, à toutes fins utiles, à Mme Patricia COLIN, adjoint au Maire, déléguée aux Finances et à l'administration générale, dans l'exercice de ses fonctions, victime de propos et d'écrits qui pourraient être qualifiés de diffamatoires par la justice.

DECIDE, à l'unanimité (38) d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à MM SEGUI et PERONI, respectivement Brigadier Chef Principal et Brigadier, victimes dans l'exercice de leurs fonctions, d'outrages et de menaces de mort.

A 18h10, arrivée de M. LAVIE Laurent, Conseiller Municipal.

DECIDE, à l'unanimité (39) d'approuver le programme de travaux prévues au titre de l'année 2012, dans le cadre du plan de gestion de la colline Notre-Dame, élaboré en collaboration avec l'Office Nationale des Forêts, pour un montant de 36 426,00 € H.T., **de solliciter** l'attribution d'une aide publique du Conseil Général, suivant le plan de financement prévisionnel ci-après :

Financier	Taux	Montant sollicité en Euros
CONSEIL GENERAL	50 %	18 213,00 €
AUTO FINANCEMENT	50 %	18 213,00 €
MONTANT TOTAL	100 %	36 426,00 €

DECIDE, à l'unanimité (39) de constituer une servitude de passage à titre gratuit d'une canalisation gaz au profit de GRDF, sur la propriété communale cadastrée section AT n°23,

dit que l'acte notarié sera établi par Maître BONETTO, notaire associé à Marignane, **précise que** GRDF prend en charge les frais notariés, **mandate** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (39) d'habiliter Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 au procès-verbal de constat n° 02/1274 en vue du transfert en pleine propriété des voies PLU U 140 et U57, de la voie du Parc Saint Georges et son antenne entre la rue Edmond Rostand et Marius Ruinat et du chemin des macreuses à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM).

DECIDE, à l'unanimité (39) d'autoriser Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention au titre de l'année 2012 avec le Club Nautique Marignanais, représenté par son Président Monsieur ASECIO, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours de voile destinés à des élèves des classes élémentaires de la Ville de MARIGNANE, pour les périodes scolaires allant de mars à décembre 2012 exceptés les jours de vacances ou de repos scolaires, **dit que** la dépense est estimée à 10 671€ , représentant 156 séances à 160 € l'unité.

DECIDE, à l'unanimité (39) de conclure une nouvelle convention au titre de l'année 2012 avec le Club Marignanais des Sports d'Aviron, représenté par son Président Monsieur MARTY, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours d'aviron destinés à des élèves de classes élémentaires de la Ville de MARIGNANE, pour les périodes scolaires allant du 13 février au 31 décembre 2012 exceptés les jours de vacances ou de repos scolaires, **dit que** la dépense est estimée à 10 671 €, représentant 100 séances à 106,71 € l'unité.

DECIDE, à la majorité pour (34), contre (0), Mmes LANTERMO, GARGANI, AZAM, M. GINI, M. GOMEZ ont refusé de participer au vote, **d'émettre un avis défavorable** à la fermeture de la 14^{ème} classe élémentaire Jean Moulin, **d'émettre un avis favorable** pour l'ouverture d'une 6ème classe de la maternelle Marie Madeleine Fourcade, **dit que** la dépense s'élève à 1.125 € pour l'achat de fournitures scolaires et 5.300 € pour l'achat de mobilier.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'approuver le Contrat Enfance et Jeunesse à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône pour la période 2011-2014, **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

SERVICE ASSEMBLEES. APPROBATION DU PRINCIPE D'ADHESION DE LA COMMUNE AU GIPREB SYNDICAT MIXTE. RENVOI DE L'ADHESION DEFINITIVE ET DE L'APPROBATION DU PROJET DE STATUTS A UNE SEANCE ULTERIEURE. DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT.

➤ **DELIBERATION RETIREE PAR M. LE MAIRE.**

DECIDE, à l'unanimité (39), d'approuver le nouveau règlement intérieur du Conservatoire de Musique à rayonnement communal, dénommé « Pierre Barbizet », **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce règlement.

Clôture de séance : 18 H 50

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**